



Echo de la mairie n°50 Juillet 2016



Le Château d'Hénin sur Cojeul

C'est le 50ème numéro de l'Écho de la Mairie :
Bon anniversaire et bonne lecture !!!!



EDITO DU MAIRE

L'été arrivant, notre fête locale se profile déjà.

Le Club des Jeunes nous prépare sous une autre forme, deux week-ends festifs.

La commune assurera, comme les années précédentes, outre les jeux pour les enfants, un feu d'artifice, le dimanche 17 juillet, qui attire toujours de nombreux spectateurs. Vous trouverez en dernière page le programme complet.

La salle polyvalente connaît un franc succès. Le Comité d'Animation enregistre de nombreuses demandes de location pour 2016 et 2017. Dès cet été, nous rembourserons par anticipation le prêt complémentaire de 300 000€ que nous avons dû contracter pour 2 ans. A l'examen des comptes et après réception des subventions sollicitées, nous n'excluons pas d'envisager un remboursement partiel du prêt principal dès cette fin d'année. Ainsi, les emprunts importants que nous avons dû réaliser pour assurer les règlements des entreprises seront réduits à une part largement supportable pour une commune de notre strate.

Bonnes Vacances à tous

Pierre ROUSSEZ

!/ Horaires d'ouverture de la Mairie durant la période Estivale !/

Durant les Mois de Juillet (à partir du 04 Juillet) et Août,

La Mairie sera ouverte UNIQUEMENT le LUNDI de 15 H 30 à 19 H

Reprise des permanences normales samedi matin et lundi après midi à compter du 29 août.

La fête d'école a bien eu lieu (11 juin)

La fête des écoles a bien failli être annulée compte tenu des contraintes de sécurités imposées par l'état d'urgence. Finalement, M. Philippe MASTIN, maire de Mercatel a proposé le site des écoles qui a la particularité d'être fermé et sécurisable et l'Association des parents d'élèves APE Sud Arrageois présidée par Sandrine DELTOUR a organisé l'accueil. La fête a été limitée à l'après midi du samedi 11 juin.

Malgré les difficultés et une organisation tardive, la fête a connu un grand succès comme l'année précédente. Tous nos remerciements vont aux organisateurs qui ont permis que la vie continue.

Les enfants ont présenté des spectacles de danses riches en créativité. La manifestation s'est terminée avec une danse où les enfants de CM2 ont invité élus et enseignants à les rejoindre sur scène. Cette danse devait être la danse de la pluie puisque des trombes d'eaux nous sont tombées dessus. Bonnes vacances à tous !



162 enfants: ce sera le nombre minimum d'enfants qui feront leur rentrée de septembre dans le RPI. C'est donc 20 enfants de plus par rapport à la rentrée 2014. Ce chiffre montre que l'association de nos 4 communes pour le maintien des 7 classes était le bon choix. Le RPI a atteint un point d'équilibre et son fonctionnement est stabilisé. C'est néanmoins un travail collectif de tous les instants pour régler les petits problèmes et apporter encore des améliorations.

Pour plus de civilité et plus de concertation entre voisins

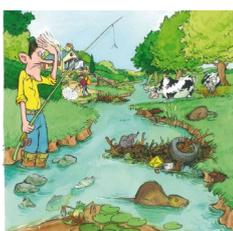
En ce début d'été, il convient de rappeler quelques fondamentaux de la vie en société en milieu rural pour une bonne cohabitation entre voisins. Nous sommes effectivement à la campagne et nous aspirons à une qualité de vie, nous voulons profiter des libertés permises par notre environnement et nous n'entendons pas être contraints par trop de réglementations. La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. Les réglementations sont donc justement mis en place quand les règles simples de sécurité ou de savoir-vivre ne sont pas partagées ou respectées. Le maire, officier de police, ne tient pas à ajouter de la réglementation qu'il faudra alors faire appliquer avec les sanctions prévues. Soyons donc respectueux de nos voisins et tout ira bien. Mieux, nous ferons la fête ensemble. A défaut, l'arbitre, le médiateur, donc le maire sera obligé de réglementer.

Chiens errants ou divagants : Liberté de mouvement, oui mais attention aux enfants, au facteur et on ramasse les crottes sans les mettre chez le voisin !!!



Brûlage des végétaux : Réglementairement, c'est interdit. Les déchetteries accueillent les déchets verts. Tolérance ne signifie pas enfumer son voisin à l'heure du repas sur la terrasse ou en cas de linge étendu à proximité. Bernard accueille sur son fumier uniquement du gazon mais le mettre au plus près du tas. Malheureusement, il y trouve des gravats et des déchets plastiques !!!

Échardonnage : L'objectif est de couper les inflorescences au plus tôt pour éviter la dispersion des graines. C'est une obligation pour les chardons. Mais, par respect de vos voisins agriculteurs ou jardiniers, c'est valable pour toutes les mauvaises herbes.



Entretien du Cojeul : entretenir la végétation et sortir du lit tout ce qui peut constituer des embâcles susceptibles d'augmenter les risques d'inondations.

Bruit fait par le matériel de bricolage, de jardinage voire les engins de loisirs : Aucun arrêté municipal n'a été pris depuis l'abrogation des articles du Règlement Sanitaire Départemental sur le sujet. Nous ne souhaitons pas en prendre pour donner de la souplesse aux concertations entre voisins et tenir compte de situations particulières ou exceptionnelles. En d'autres termes, on ne fait pas de bruits tôt le matin et tard le soir. On respecte une pause méridienne et le dimanche après-midi. On décale certains travaux si son voisin reçoit en extérieur ou pour tenir compte d'événements familiaux. Le mieux est d'échanger avec son voisin sur le sujet. En cas de conflits, le maire proposera des horaires de limitation du bruit. A défaut de respect de ces règles, un arrêté municipal pourrait être pris.





Fête des mères (29 mai): une rose pour les mamans

Cette année, le Conseil Municipal a mis à l'honneur Alexandra Beclin, maman de Maëlia née le 15 avril. Raphaël, le grand frère, et Loïc, le papa, tous deux également comblés, ont reçus le Conseil Municipal pour marquer l'événement.

Fête des pères (17 juin)

Les pères impatients ont fêté l'événement la veille en ce samedi 18 juin. L'appel de l'apéro sans doute !!!!



Antoine CROMBEZ, un Ch'tinuit (8 et 15 juin)

Antoine est infirmier au Canada depuis 2010. Depuis deux ans, il a fait le choix d'exercer sa profession dans le Grand Nord du Québec au pays des Inuits. Il est actuellement dans le village d'Akulivik au bord de la baie d'Hudson. En l'absence de médecin et de maternité, il est ainsi bien plus qu'un infirmier puisqu'il doit aussi être les yeux et les mains de spécialistes situés à des milliers de km. De passage à Hénin sur Cojeul où il est venu, avec sa compagne Mylène, présenter sa fille, Enola, à sa maman, Isabelle, Pierre ROUSSEZ n'a pas résisté à l'idée de le faire témoigner de son expérience extraordinaire. C'est ainsi qu'il est venu, ce mercredi 8 juin, faire une conférence à la salle polyvalente pour présenter les peuples Inuits, sa vie et son expérience professionnelle à leurs cotés. Par ses talents d'animateur, il a su captiver une assemblée tout acquise. Le 15 juin, il a



refait l'exercice devant les enfants des écoles d'Hénin qui ont été impressionnés et lui ont posé de nombreuses questions. Antoine a décidé de rester en contact avec les enfants pour des échanges réguliers. Merci Antoine. Continue à vivre ta passion avec ta famille et à nous régaler de tes témoignages lors de tes passages sur notre commune.

Fan de foot ? Le COC recrute des jeunes nés entre 2004 et 2012

Contacts Gaëtan GARBE : 06 27 68 57 32
ou Amaury DEMONCHAUX : 06 14 54 47 77.



LAGAFE : Cinquième manifestation au profit de la recherche contre les maladies métaboliques (15 mai)

L'après-midi organisée par toute l'équipe LAGAFE ce dimanche 15 mai a eu comme d'habitude un grand succès. Emmanuel nous habitue à une programmation toujours plus impressionnante et de qualité.



Nous avons eu une première partie musicale détonante avec le groupe The Sober Minds et une deuxième partie de folie avec les virtuoses où se mêlent musique, magie et comédie. Allez voir ses groupes à la première occasion, vous serez séduits.

Il ne faut pas oublier l'objet de l'association qui est de collecter des fonds et des dons pour la recherche. Alors donnez ! Rendez-vous sur le site www.lagafe.fr

Le prochain rendez-vous est la journée sportive à Hénin sur Cojeul le 16 octobre.

Le club des aînés compte 3 nouveaux délégués (10 mai)

Lors de son Assemblée Générale du 10 Mai 2016, trois nouveaux délégués ont été élus : Mme MARTEL Marie-line, M. DUPOND Marcel et M. PRADIER Daniel.



Rénover son logement,
la Communauté Urbaine d'Arras vous accompagne

Économies d'énergie
Maintenance à domicile
des personnes âgées
ou handicapées

Aides à la rénovation des logements

Vous faites des travaux **d'économie d'énergie** (isolation, chauffage ...) ou de **maintien à domicile** (monte-escalier, salle de bain adaptée ...) ?

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez bénéficier **d'aides financières** (*sous conditions*) et/ou de **conseils gratuits** sur la réalisation de vos travaux.

La **Communauté Urbaine d'Arras** se tient à vos côtés pour vous accompagner et vérifier votre éligibilité aux subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et de la CUA.

Contact : Direction du Logement

☎ 03 21 21 88 98 ✉ habitat@cu-arras.org

DUCASSE

Samedi 16 Juillet 2016

15H00: Match U11 (10-11 ans)

16H30: Match senior



19H00: Soirée Karaoké et dansante

Structures gonflables pour
les enfants mises à
disposition **gratuitement**
tout le weekend !



RESTAURATION - BUVETTE - SANDWICH - GRILLADES - FRITES

Dimanche 17 Juillet 2016

17H00

Apéritif Concert

Suivi de sa

Soirée dansante

(friterie sur place dès 17h00)



23H00

FEU D'ARTIFICE



REBOND DE DUCASSE

Dimanche 24 Juillet 2016

de 8h00 à 12h00

GRANDE BROCANTE

12h00

APERITIF CONCERT

Restauration sur place

À partir de 15h30

Maquillage pour enfants

Close Up de magie avec

Charlie le mystérieux

18h00

TIERCE A LAPINS



Bulletin d'inscription à la soirée Karaoké et Dansante du 16 juillet

Buffet froid et tarte pour 14€ / personne. Bulletin à déposer accompagné de votre règlement avant le 10 juillet chez Mlle Lefrere au 2 place du 8 mai à Hénin sur Cojeul.

Nom:

Nombre de personnes:

Montant total: